



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN



EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°43

DATE DE LA CONVOCATION 04/07/2020	L'an deux mille vingt Le neuf juillet à dix huit heures et quarante cinq minutes
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 04/07/2020	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 11 Présents : 11 Absent(s) : 0 Votants : 11	Étaient présents : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Olivier MAUGER – Olivier FLIGNY – Sylvain GUICHARD – Guillaume LEVEQUE – Laurent RONDEAU – José MATIAS CARVALHO DE MOURA – Isabelle ROBERT Absent représenté : Secrétaire de séance : Monsieur José MATIAS CARVALHO DE MOURA Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°43 OBJET : Devis règles RGPD	Monsieur le Maire, assisté de Mme DUFOUR, 2 ^{ème} adjointe expose les points suivants : La création et le traitement de données personnelles (numéro d'identifiant, nom, adresse, numéro de téléphone, photo, adresse IP notamment) sont soumis à des obligations destinées à protéger la vie privée et les libertés individuelles. De nouvelles obligations sont à la charge des entreprises, Administrations, collectivités, associations ou autres organismes permettant d'accorder des droits plus étendus à leurs clients / usagers. Le régime des sanctions évolue également. Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraine des sanctions lourdes (amendes administratives pouvant aller jusqu'à 20 000 000€), conformément aux articles 83 et 84 du RGPD. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre le RGPD en place au sein de la commune et propose 1 devis : - devis de l'association ADICO pour un premier montant annuel de 556.20 € TTC et

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY EN VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30





MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

les années suivantes aux alentours de 261 € TTC plus l'adhésion à l'association pour un montant de 69.60€ TTC

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au **vote à main levée** à la demande de la majorité des conseillers :

Décide le report de l'étude du devis sur l'application des règles du RGPD au sein de la commune

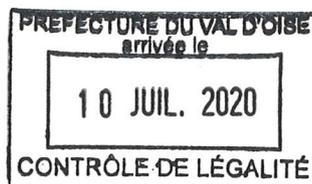


Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 10 juillet 2020

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,


Ludovic BAZOT



Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY EN VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30

